

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Elisabeth Chatelain, Virginie Keller,
Emilie Flamand, Hugo Zbinden, Daniel Zaugg et
Roger Golay*

Date de dépôt : 8 avril 2008

Proposition de motion pour encourager le covoiturage

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- les problèmes de pollutions atmosphérique et sonore constatés dans le canton ;
- l'augmentation de la demande de mobilité ;
- les dernières pétitions de riverains de routes fréquentées par des pendulaires (Collex P 1619 et Jussy/Cara P 1631) ;
- les actions de blocage de douanes ou de petites routes survenues afin de décourager les automobilistes de passer trop nombreux par les villages ;
- l'étude des déplacements transfrontaliers réalisée par le Groupement des communes frontalières genevoises sud, datée du 19 octobre 2007 ;
- les difficultés de parkings dans les zones industrielles et les différents quartiers urbanisés ;
- l'impossibilité de créer des P+R sans ligne de transports publics performants ;
- le souhait de plusieurs employeurs de pouvoir proposer à leurs employé-e-s des solutions de mobilité alternative,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier ce qui existe en matière d'organisation de covoiturage, en Suisse et dans les pays limitrophes ;
- à tirer de cette étude une proposition test et à la mettre en œuvre rapidement ;
- à envisager des conditions préférentielles pour les covoitureurs.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

La problématique des transports dans notre canton est très complexe et les solutions proposées ne peuvent pas toutes être mises en œuvre rapidement (CEVA, trams, P+R, etc.). Ainsi régulièrement, la Commission des transports se trouve confrontée à des pétitions d'habitant-e-s excédé-e-s par l'augmentation du trafic dans leur localité. Ne parlons même pas des habitant-e-s de la Ville qui souffrent quotidiennement de la surcharge du trafic.

A chaque fois, l'idée de P+R est évoquée mais il n'est pas possible d'installer une ligne de transports publics qui ne serait utilisée que matin et soir. Les P+R ne sont efficaces qu'avec une ligne performante desservant, en plus du parking d'échange, un bassin de population l'utilisant toute la journée. Les récentes pétitions de la région de Collex et de celle de Jussy-Cara-Puplinge ne peuvent ainsi pas être réglées par un P+R ; mais il serait par contre très approprié de tester le covoiturage dans ces zones.

Actuellement, un site existe (<http://www.covoiturage.ch>) mais il est indéniable que seules les personnes très motivées l'utilisent et que cela reste des « partenariats » à petite échelle dans le cadre d'une entreprise par exemple.

Le covoiturage à plus large échelle pourrait être une partie de la solution aux problèmes rencontrés, c'est pourquoi il nous semble très important d'étudier ce qui est déjà en fonction dans d'autres agglomérations afin de pouvoir proposer rapidement un test à mettre en place dans les zones adéquates de notre canton.

Certaines communes ou certaines zones industrielles pourraient d'ailleurs être partie prenante à ce test en encourageant les employé-e-s de leurs entreprises à utiliser leur voiture de manière plus rationnelle en se regroupant.

C'est pourquoi les député-e-s signataires vous demandent, Mesdames et Messieurs les député-e-s, de faire bon accueil à cette motion et de la renvoyer directement au Conseil d'Etat pour que des solutions puissent être mises en place rapidement.